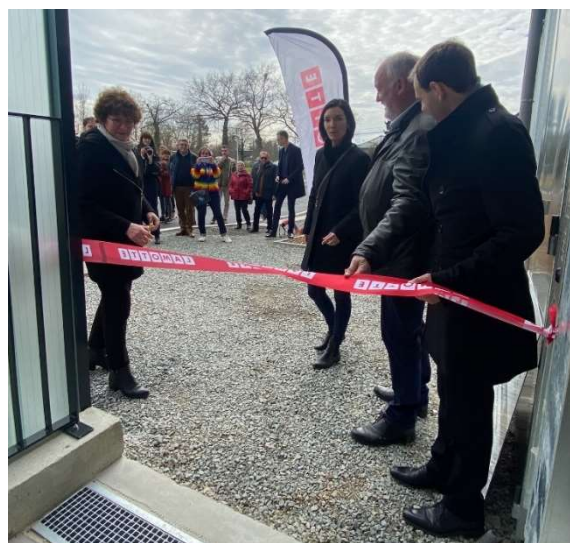


**À BETTON, LAMOTTE INAUGURE CÔTÉ HALAGE,  
UN PROGRAMME QUI REQUALIFIE L'ENTRÉE DE VILLE**

Le 15 mars, le Groupe Lamotte a inauguré son programme Côté Halage. Cette nouvelle résidence de 29 logements, donnant sur le canal d'Ille-et-Rance, participe activement à la requalification de l'entrée de Betton et fait la part belle à la mobilité douce. La résidence s'inscrit parfaitement dans le nouvel espace paysager créé par Lamotte et affiche une performance énergétique qui anticipe sur la RE 2020.



Crédit photo © Atelier Loyer Architectes

Inauguration en présence de :

- Madame La Maire Laurence Besserve, maire de Betton ;
- François Brochain, 1er Adjoint au maire délégué à l'Aménagement du territoire et à la Vie économique (Ville de Betton) ;
- Sophie Frémeaux, responsable du pôle Développement durable, Aménagement du territoire, Concertation (Ville de Betton) ;
- Antoine Botrel, Directeur Régional Bretagne (Groupe Lamotte) ;
- Philippe Loyer, Atelier Philippe Loyer Architectes.

**UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE DYNAMIQUE**

Avec Côté Halage, le Groupe Lamotte apporte du dynamisme et du caractère à l'entrée de la ville de Betton. La résidence, bâtie sur un terrain vendu par la ville de Betton, s'inscrit dans un nouvel aménagement paysager et s'intègre parfaitement dans son nouvel environnement.

Côté Halage tire son nom de sa proximité immédiate avec le canal d'Ille-et-Rance et joue à plein la carte des mobilités douces et notamment le vélo. Ainsi, pour faciliter l'usage quotidien des vélos aux occupants, 4 locaux vélos collectifs et équipés (un à chaque étage) sont prévus dans la résidence. De nombreux locaux vélos individuels privés sont également répartis dans les étages. Un ascenseur adapté pour les vélos (1000kg), a également été installé.

**CONTACT PRESSE**

Bien en phase avec les attentes des collectivités et les valeurs de constructions plus écologiques du Groupe Lamotte, Côté Halage affiche une très bonne performance énergétique. Grâce à une enveloppe thermique (Bbio) plus performante de 30 % par rapport à la RT 2012, la résidence anticipe ainsi sur la RE 2020.

### ZOOM SUR CÔTÉ HALAGE

- 1 bâtiment R + 3 + attique
- La résidence propose 29 logements en accession libre, tous équipés d'un balcon ou d'une terrasse. La moitié des logements possède une vue sur le Canal d'Ille-et-Rance. Tous les logements ont été vendus à 12 accédants et 17 investisseurs.
- 44 stationnements privatifs (1 place par logement a minima) + 2 places publiques
- 14 locaux vélos individuels, 10 celliers et 4 locaux vélos collectifs
- Typologie et surface moyenne : 12 T2 - 15 T3 et 2 T4
  - T2 : 43,08 m<sup>2</sup>
  - T3 : 67,12 m<sup>2</sup>
  - T4 : 88,20 m<sup>2</sup>

### Planning - Dates clés :

- Dépôt PC : 23 juillet 2019
- Obtention PC : 13 décembre 2019
- Lancement Commercial : juin 2020
- OS Démolition / Travaux : novembre 2020
- Livraison : 4<sup>e</sup> trimestre 2022

Le mot de l'architecte : « *Quoi de plus plaisant que d'habiter au bord de l'eau. C'est le privilège de quelques terrains qui bordent le canal d'Ille et Rance. C'est également le privilège de quelques habitants qui vont s'identifier à l'architecture singulière et unique de leur demeure* »

Philippe Loyer Architectes

### // À PROPOS DE LAMOTTE

Lamotte intègre les savoir-faire et les expertises permettant d'être présent sur tous les segments de l'immobilier : construire, gérer, exploiter ou investir. Groupe familial indépendant, Lamotte réalise en 2021 un chiffre d'affaires cumulé de 368 783 K€ HT. Implanté dans les grandes métropoles françaises (Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon), le Groupe Lamotte accompagne avec ses 700 collaborateurs les mutations des villes et les grands projets de vie. En 2021, ce sont 1 340 logements réservés, 26 500 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise et commerces construits, 700 000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise gérés, près de 5 000 logements gérés et 21 résidences services seniors exploitées. [www.lamotte.fr](http://www.lamotte.fr)

### CONTACT PRESSE